



# Livret d'Accueil

## Ateliers de la Côte Fleurie

Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail

31 avenue Georges Landry 14430 DOZULE

- 30 rue Georges Landry 14160 DIVES-SUR-MER

- Rue du Bois 14670 TROARN

[contact-acf@apaeicf.org](mailto:contact-acf@apaeicf.org)

Horaires du secrétariat

Du lundi au vendredi

08h00 – 17h00



02.31.23.34.06

APAEI DE LA CÔTE  
FLEURIE

# BIENVENUE DANS VOTRE EMPLOI EN ESAT !

1



« L'A.P.A.E.I. de la Côte Fleurie a le plaisir de vous souhaiter la bienvenue pour cette nouvelle admission en ESAT. Les établissements et services de l'association sont pensés et conçus pour vous avec le savoir-faire et l'expertise de l'ensemble des professionnels de l'A.P.A.E.I. de la Côte Fleurie. Notre accompagnement est centré sur la qualité des prestations qui peuvent vous être proposées ainsi que vos choix et vos envies. Nous sommes à l'écoute de vos remarques et vos demandes pour élaborer avec vous et votre entourage votre projet personnalisé d'accompagnement. Ce livret d'accueil va vous permettre de découvrir les éléments principaux de l'organisation quotidienne. »

*Vanessa Philippot*

*Directrice Générale*

*Edouard Lebourgeois*

*Directeur général adjoint*

# Présentation

## ATELIERS DE LA CÔTE FLEURIE



❖ Le pôle travail est réparti sur 3 sites :

- L'ESAT de Troarn
- L'ESAT de Dozulé
- L'ESAT de Dives sur Mer



En fonction de **mon projet** je peux travailler sur l'un des sites, ou à l'extérieur en prestations de services.

Les 3 sites sont sécurisés et accessibles par des transports en commun.

✓ L'ESAT me permet de **choisir** une activité professionnelle et de bénéficier d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé.

✓ Une **équipe pluridisciplinaire** est présente afin que je puisse bénéficier d'un accompagnement au travail, adapté à mes attentes, mes capacités et mes compétences.



❖ Les ESAT accompagnent 245 travailleurs en situation de handicap





# Ma vie au travail

4

## MON POSTE DE TRAVAIL



L'ESAT me confie des équipements en fonction des tâches à réaliser (vêtements, matériels...). Je peux travailler en intérieur ou à l'extérieur en fonction de mon projet personnalisé.

## L'ESPRIT D'EQUIPE



J'ai des collègues de travail que je respecte. Le règlement de fonctionnement définit mes droits, les obligations réciproques, les règles de sécurité et d'hygiène.

## DEBUT ET FIN DE POSTE



Je signe un contrat de soutien et d'aide par le travail. J'ai des horaires de travail fixes avec des temps de pause (35h/semaine). Pendant mon temps de travail, je dois être présent et participer aux activités. Si nécessaire, je dois justifier de mes absences ou sorties.

## COMMUNIQUER



Je demande aux professionnels à bénéficier d'une communication spécifique si j'ai des difficultés pour lire, voir ou entendre. Je peux bénéficier d'une adaptation de mon poste de travail.

## RESPECTER



Je peux fumer uniquement dans les lieux prévus à cet effet, ils me sont précisés. Je dois respecter le matériel et les autres personnes, je dois aussi être respecté.

# Mes Services aux

# 5

## ATELIERS DE LA CÔTE FLEURIE



Je peux déjeuner au self, les repas sont cuisinés et fournis par un prestataire à des horaires en lien avec l'activité.



Je peux participer au choix des menus lors des commissions restauration pendant lesquelles je fais part de mes souhaits et de mes remarques.

CLIC&MIAM!

Les cuisiniers sont à mon écoute et préparent des menus adaptés à mes besoins, en tenant compte de mes goûts et contraintes alimentaires, en lien avec une diététicienne.



# 6

## Ma vie sociale

- ❖ Des représentants des travailleurs sont élus dans différentes commissions pour participer à la vie de l'ESAT : **le conseil de la vie sociale (CVS), l'instance mixte...**
- ❖ Je peux me présenter aux élections ou exprimer aux représentants ce que je souhaite et ce que je propose comme axe d'amélioration.
- ❖ Je peux participer aux réunions vie sociale pour les fêtes et sorties organisées par l'ESAT.



### MA SANTE

Je bénéficie d'un accompagnement pour **ma santé** si besoin au travail par les professionnels (par exemple accident du travail, aide à la prise au traitement, conseils divers et prévention).

Je peux bénéficier d'une **mutuelle santé obligatoire**, dans ce cas l'Esat participe à la moitié de ma cotisation.

En fonction de mes besoins et ma situation de santé, je peux être accompagné par l'équipe mobile de la plateforme santé de l'association (par exemple l'aide à la prise de rendez-vous).

L'ESAT organise mon suivi par la **médecine du travail (MIST)**.



# Ma Formation continue



Je peux valoriser mes acquis par des bilans de compétences, des actions de formation adaptées (informatique, signalétique, apprentissage repère dans le temps, lire et prendre une mesure...), afin de compléter mes compétences, améliorer mes connaissances ou en découvrir d'autres.



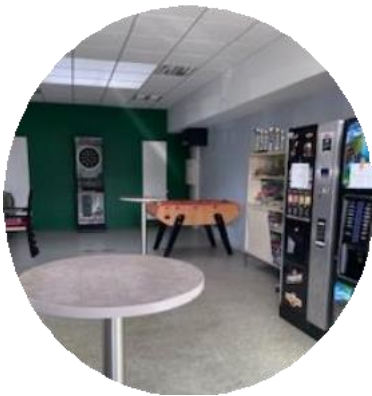
Je peux être accompagné pour obtenir une certification en lien avec mon métier comme par

exemple la reconnaissance des acquis de l'expérience : La RAE.



# Mes Espaces de vie au travail

❖ Au travail, je dispose de plusieurs **espaces de vie et d'informations** :



SALLE DE  
PAUSE :

TV, BABY-FOOT,  
MACHINE A CAFE

POINT D'INFOS



AIRE DE PIQUE-NIQUE

SELF



ESPACE FUMEUR

# 9

## Les Valeurs...

Principes d'action et d'accompagnement au service de la bienveillance et de la bientraitance.

❖ Les équipes s'appuient au quotidien sur des **valeurs** fondamentales fortes portées par le projet de l'APAEI :

- Le Respect de la personne accompagnée.
- La qualité de l'accompagnement.
- La défense des droits et libertés.
- Le professionnalisme.

« Le cadre éthique des professionnels doit répondre au mieux à mes besoins et à l'exercice de ma citoyenneté »

❖ Si je pense que ces valeurs ne sont pas respectées, je peux à tout moment en échanger avec la Direction ou la Direction Générale.



# Les professionnels

# 10

Les équipes encadrantes ont des compétences variées : accompagnements professionnels, techniques, administratifs, médico-psychologiques, logistiques...



Pour m'accompagner dans le travail au quotidien, les professionnels sont présents à mes côtés pour m'écouter, me guider, m'encourager, me former.

- ❖ Ils sont moniteurs d'ateliers, animatrices projets, animatrice de formation, conseillère emploi accompagné, agents administratifs, agents techniques...
- ❖ Ils sont supervisés par la Cheffe de service accompagnement, les chef(fes) d'ateliers ainsi que la Direction.



Quand j'en ai besoin, l'équipe mobile de la plateforme santé est disponible pour m'accompagner : infirmière, psychologue.



# L'Association

11

## L'A.P.A.E.I. DE LA CÔTE FLEURIE

L'A.P.A.E.I. de la Côte Fleurie est une Association à but non lucratif spécialisée dans la gestion et création d'établissements médico-sociaux et sanitaires. Créée en 1960, l'Association gère aujourd'hui 12 établissements et services répartis en 4 pôles : Enfance, Travail, Habitat et Soins.

L'A.P.A.E.I. de la Côte Fleurie est un acteur social et économique reconnu sur son territoire dans l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap.

Depuis plus de 60 ans, l'association avec 552 places financées, œuvre avec ses collaborateurs, auprès des personnes accompagnées, pour offrir un soutien socio-éducatif et médical adapté aux capacités et aspirations de chacun.

La politique de Bientraitance est un élément fondamental dans la construction de l'A.P.A.E.I. de la Côte Fleurie et dans la vision que ses salarié(e)s ont de leurs métiers.

Afin de garantir un niveau de qualité optimal, l'Association est également dotée d'un système de contrôle qualité exigeant.



# NUMEROS PARTENAIRES INFOS UTILES



APAEI de la Côte Fleurie  
(Siège social)  
02.31.91.21.54  
siege@apaeicf.org



A.R.S (Agence  
Régionale de Santé)  
de Normandie  
02.32.18.32.18



M.D.P.H du Calvados  
0 800 10 05 22

CAF du calvados  
09 69 37 32 30  
Caf.fr



Mutuelle complémentaire  
**INTEGRANCE**  
09 77 40 19 48



Numéro d'Appel National  
contre la maltraitance  
**3977**



MIST:02 31 46 26 20

M

Protection Juridique  
(Tutelle, Curatelle...) Calvados



- ATMP : 02 31 50 25 07  
- SATC : 02 31 29 43 30  
- UDAF : 02 31 54 64 20



\* Mairie Troarn : 02 31 23 31 38  
\* Mairie Dozulé : 02 31 79 21 34  
\* Mairie Dives sur Mer : 02 31 28 12 50



Vous avez accès à toute information ou document relatif à votre prise en charge. Pour connaître la marche à suivre, vous pouvez vous adresser à la Direction

Selon la législation et pour compléter ce livret d'accueil, une notice d'information relative à la désignation de la personne de confiance doit m'être remise.

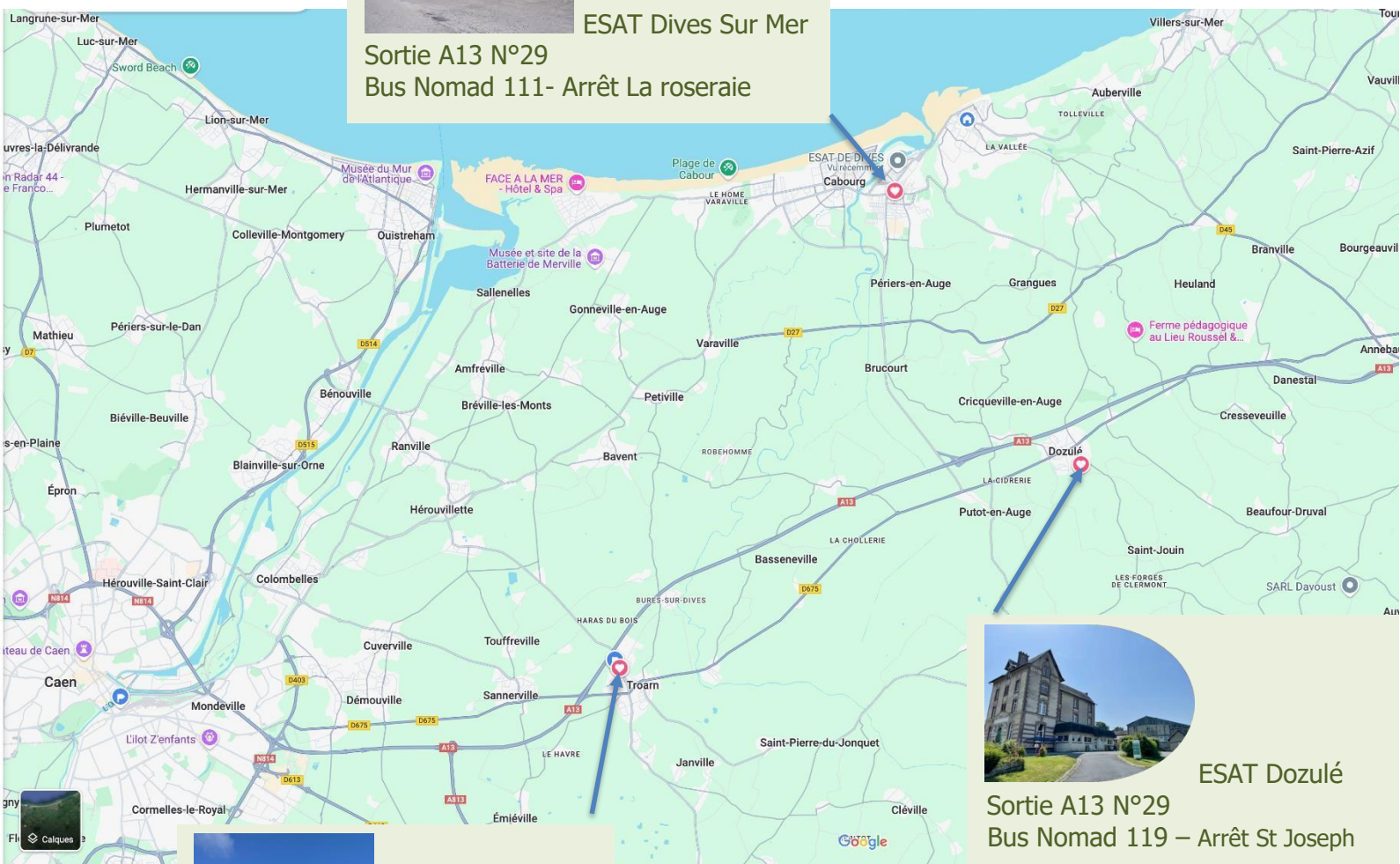
# PLAN D'ACCES

## Pour venir à mon ESAT



ESAT Dives Sur Mer

Sortie A13 N°29  
Bus Nomad 111- Arrêt La roseraie



ESAT Dozulé

Sortie A13 N°29  
Bus Nomad 119 – Arrêt St Joseph



ESAT Troarn

Sortie A13 N°30  
Bus Twisto 31/119 – Arrêt ZA